LE PROFILAGE PATRONYMIQUE ET SES ENJEUX POLITICO-JUDICIAIRES : UNE LECTURE THÉÂTRALE DE *AU NOM DU PEUPLE*

MOUSSA Keita
Enseignant-Chercheur
Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan

Résumé

Le patronyme, loin de se réduire à une fonction de désignation, s'y érige en marqueur identitaire central, porteur de mémoire, de légitimité symbolique et de reconnaissance sociale. Il devient un enjeu de pouvoir et un vecteur d'exclusion, au cœur d'un système judiciaire gangrené par les intérêts politiques. À travers une dramaturgie tendue, Ahmed Tidjani Cissé montre comment le nom propre, en tant que vecteur d'identité individuelle et collective, peut être instrumentalisé dans les logiques de domination et de manipulation d'intérêt politique. L'analyse, mobilisant une approche sociocritique, sémiotique et dialectique, met en lumière la manière dont la pièce érige le nom en symptôme d'un désordre systémique : il incarne la fracture sociale, l'injustice institutionnalisée et la violence symbolique. Le théâtre devient ainsi un lieu de dévoilement où se rejouent les conflits de filiation, les luttes de légitimation et la quête d'une vérité confisquée.
Mots-clés : *patronyme, incidences politico-judiciaires, identité en crise, lecture théâtrale*

Abstract

The surname, far from merely serving as a designation, stands as a central identity marker, carrying memory, symbolic legitimacy, and social recognition. It becomes an issue of power and a vector of exclusion, at the heart of a judicial system infected by political interests. Through a tense dramaturgy, Ahmed Tidjani Cissé demonstrates how the proper name, as a vector of individual and collective identity, can be instrumentalized in the logics of domination and political manipulation. The analysis, employing a sociocritical, semiotic, and dialectical approach, highlights how the play elevates the name as a symptom of systemic disorder: it embodies social fracture, institutionalized injustice, and symbolic violence. Thus, theater becomes a space of unveiling where the conflicts of filiation, struggles for legitimacy, and the quest for a confiscated truth are replayed

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

Keywords: *surname, politico-judicial implications, identity in crisis, theatrical reading.*

Introduction

Dans les sociétés africaines contemporaines, le patronyme dépasse largement sa fonction première de désignation identitaire. Il cristallise des enjeux d'héritage, de filiation, de légitimité politique et de mémoire collective. Dans un contexte postcolonial traversé par les tensions ethniques, les conflits de pouvoir et les dérives politiques, le nom propre devient un marqueur symbolique, un terrain de lutte où se rejouent les rapports de domination. À ce titre, le théâtre, en tant que forme esthétique du politique et miroir critique du réel, constitue un espace privilégié pour interroger les implications sociopolitiques et judiciaires liées à la question de l'identité nominale qu'est le patronyme. Dans *Au nom du peuple* (2011)[1], Ahmed Tidjani Cissé met en scène une fresque dramatique où le patronyme devient le pivot d'un conflit politique et judiciaire. À travers la figure d'Amadou Diallo, le dramaturge guinéen donne à voir un monde où l'identité nominale est pervertie par les luttes de pouvoir, révélant les dérives d'un système judiciaire sous le casque de l'autorité politique. Le patronyme, loin de se réduire à une inscription généalogique, devient un levier d'exclusion, de stigmatisation, de scotomisation de l'Autre. Comme l'écrit Pierre Bourdieu (1982, p 231) « *le nom propre fonctionne comme un capital symbolique* » et c'est précisément cette fonction capitalistique que la pièce met en lumière, dans un contexte où le droit est instrumentalisé pour disqualifier l'adversaire politique et renforcer l'hégémonie.

Cette étude part de la problématique suivante : comment le patronyme, en tant que signe identitaire, peut-il être instrumentalisé dans les sphères politique et judiciaire au point

[1] Ahmed Tidjani Cissé, *Au nom du peuple,* Paris L'Harmattan, 2011.

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

de devenir un outil de domination ou un facteur de scotomisation de l'Autre ? Elle se propose d'analyser les mécanismes par lesquels Ahmed Cissé fait du profilage du nom propre un opérateur dramatique et idéologique, révélateur d'une société fracturée où la justice, loin d'être indépendante, devient complice d'un pouvoir politique arbitraire. L'hypothèse centrale de ce travail est que le patronyme, dans *Au nom du peuple*, ne relève pas seulement un lien de filiation familiale, mais devient un lieu de tension idéologique où s'affrontent légitimité, pouvoir et justice. Il incarne ce que Paul Ricoeur (1990, p231) appelle une « *identité narrative* », c'est-à-dire une construction symbolique susceptible d'être manipulée par le récit dominant. Dans cette perspective, le théâtre d'Ahmed Cissé ne se contente pas de représenter une crise de l'identité : il donne à voir l'identité en crise dans une société où l'identité nominale devient l'enjeu d'une guerre de récits, entre mémoire et falsification, droit et arbitraire, vérité et instrumentalisation. Cette recherche s'inscrit dans une approche sociocritique, articulant l'analyse du texte dramatique aux structures sociales et politiques qui le traversent. Elle mobilise également une lecture sémiotique, attentive aux signes, aux symboles et aux conflits discursifs liés au nom propre, ainsi qu'une perspective dialectique, qui met en évidence la contradiction entre identité personnelle et usage collectif du patronyme dans l'arène politique. À travers cette triple lecture, il s'agira de démontrer qu'Au *nom du peuple* dépasse la simple problématique identitaire pour opérer une critique sociale plus vaste, où le patronyme devient le symptôme d'un désordre systémique. Dans cette perspective, la pièce s'inscrit dans une dramaturgie de la dénonciation, où la justice, détournée de sa vocation d'équité, devient un instrument de confiscation de la parole et de répression et dépression de la mémoire. Le patronyme y incarne ainsi une vérité paradoxale : à la fois trace de soi et territoire du politique, il révèle les failles d'un système politique en crise. L'analyse s'articulera autour de

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

trois axes complémentaires : d'abord, le patronyme sera envisagé comme un marqueur d'identité, de mémoire et d'un héritage parfois contesté ; ensuite, nous étudierons ses implications politico-judiciaires dans *Au nom du peuple* ; enfin, nous interrogerons sa fonction ambivalente entre capital symbolique et instrument de pouvoir.

1. Le patronyme, un marqueur d'identité, de mémoire et d'héritage contesté

Le patronyme, à la fois marqueur d'identité et héritage symbolique, oscille entre mémoire généalogique et scotomisation de l'Autre chez Ahmed Cissé. S'il inscrit l'individu dans une histoire familiale et collective, il devient, sous un prétexte répressif, un outil de ciblage, de profilage, de persécution convergeant au délit de faciès. L'analyse portera sur deux aspects complémentaires : l'embossage identitaire et mémoriel du patronyme, puis son rôle discriminatoire et répulsif au sein d'un système oppressif.

1.1. Le patronyme, inscription identitaire et mémoire généalogique

Le patronyme, ou encore nom de famille, nom d'ascendance, nom héréditaire ne se réduit pas à un simple marqueur identifiant administratif mais met avant tout un acte symbolique d'inscription dans la durée, un ancrage généalogique et un indice métrique d'appartenance à un groupe sociale. Il structure l'identité individuelle à partir de la mémoire collective, agissant comme un support de transmission, un véhicule de mémoire et un lien tangible d'identification individuelle et collective. Pierre Nora (1984-1992, p15) en souligne la puissance évocatrice, en le rangeant parmi *les « lieux de mémoire » : « Les lieux de mémoire sont des restes, les ultimes vestiges d'une mémoire dans laquelle la mémoire collective n'est plus vécue naturellement. Le*

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

nom propre est l'un de ces lieux… ». Ces propos de Pierre Nora, soulignent le pouvoir symbolique du nom propre en tant qu'identifiant individuel et trace mémorielle collective. En ce sens, le nom ne se contente pas de désigner un individu : il l'inscrit dans une histoire, une filiation, un réseau de significations sociales. Il fonctionne comme une mémoire enchevêtrée, condensée, un curseur de traçabilité. Paul Ricœur (1990, p143) souligne cette imbrication entre identité personnelle et horizon collectif : *« La mémoire individuelle s'adosse toujours à une mémoire collective, elle-même transmise par des noms, des récits, des monuments ».* Cette dimension mémorielle confère au patronyme une charge symbolique profonde. Il matérialise une temporalité longue, celle des ancêtres, des lignées, des héritages souvent invisibles, comme le rappelle Jacques Le Goff (1988, p108) : *« Le nom de famille inscrit l'individu dans une temporalité longue, celle de la mémoire des morts, des ancêtres, du lignage. ».* Dans les sociétés africaines traditionnelles, cette symbolique est d'autant plus intense que le nom propre est souvent l'équivalent d'un récit fondateur, d'un exploit historique, ou d'un pacte entre générations. Le nom devient ainsi totem identitaire, archive vivante, histoire incarnée. Dans *Soundjata ou l'épopée mandingue*, Djibril Tamsir Niane (1960, p47) illustre la force prophétique et mémorielle contenue dans le nom : *« Le nom de Soudjata KEITA était un nom à ne pas porter à la légère. Il annonçait une promesse, un destin* ». En effet, dans les sociétés traditionnelles, particulièrement dans l'aire mandingue, le nom propre ne se limite pas à une désignation individuelle : il est porteur d'une charge historique, sociale et spirituelle. Porter un nom comme *Keita*, c'est hériter d'une mémoire collective, c'est entrer dans une filiation héroïque qu'il faut assumer. Ce nom évoque non seulement un individu, mais tout un imaginaire fondateur, une attente sociale, une légende. Ainsi, le nom agit comme un principe d'orientation dans la société. Il assigne une

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

place, transmet une dette symbolique, et véhicule un capital immatériel, notion chère à *Pierre Bourdieu (1982, p116) : « Le nom propre est une marque sociale, le signe visible d'un capital symbolique hérité ou disputé. »* Pour Bourdieu, le nom propre n'est jamais neutre : il ne se réduit pas à un simple identifiant administratif ou individuel. Il porte la trace d'une position dans la structure sociale, et fonctionne comme un trait définitoire ou de dissociation. Par exemple, certains noms évoquent un statut dans la structure sociale (nobles, dynastiques), tandis que d'autres peuvent être associés à des appartenances ethniques, régionales, ou de classe, parfois stigmatisées. Mais ce capital peut se transformer en un fardeau. Il arrive que le patronyme, déconnecté de son axe initial, devienne instrument de stigmatisation, vecteur de suspicion, voire motif de persécution politique. Cette dérive trouve une illustration saisissante dans *Au nom du peuple*, où le nom propre ne renvoie plus à une personne à part entière, mais à un profil de personnes entièrement à part, à surveiller, ostraciser. Loin d'un simple faisceau d'indice identitaire, le patronyme y devient un outil permettant de dégager le profile de l'individu à ostraciser, à persécuter, une base décisionnelle de parjure. Il s'agit désormais d'analyser les manifestations des incidences politico-judiciaires du patronyme dans *Au nom du peuple*.

1.2. Le profilage-patronymique, outil de scotomisation et d'arbitraire judiciaire

Loin d'être un simple lien de filiation, d'indentification, le patronyme dans certains contextes historiques, politiques ou sociaux, se transforme en vecteur d'exclusion, de scotomisation et de répression institutionnalisée. Ce qui est donné à la naissance comme un héritage identitaire, peut se muer en faisceau d'indices d'une filiation suspecte. L'histoire, la littérature et le théâtre n'ont cessé de dénoncer ce basculement du nom propre vers une certaine catégorisation qui se solde par

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

une suspicion collective, révélateur d'un arbitraire judiciaire et d'une violence symbolique systémique. À travers les siècles, les sociétés ont utilisé les noms de famille comme des outils de classement, de contrôle et de sélection sociale. Sous l'Ancien Régime, dans plusieurs monarchies européennes, les noms à consonance roturière, étrangère ou infamante suffisaient à exclure les individus des privilèges réservés à la noblesse ou aux élites politiques. Mais c'est avec les politiques totalitaires du XXe siècle que cette logique atteint son sommet tragique. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les régimes nazis ont établi des répertoires patronymiques pour identifier, traquer et exterminer les populations juives. Le nom propre devient alors l'empreinte d'une "race" à effacer, le sceau d'une hérédité mise en accusation avant même tout acte. Comme le note Raul Hilberg : « Les noms étaient devenus les indices du crime à venir »[2] . Dans les empires coloniaux, cette même logique de suspicion et de domination s'est exercée à travers des pratiques de falsification ou de réassignation forcée des noms africains. En Afrique coloniale française notamment, l'administration imposait des noms simplifiés, francisés ou arbitraires, pour faciliter le fichage, la surveillance et la soumission des colonisés. Ce processus s'accompagnait d'un effacement partiel de la mémoire ancestrale, dans une stratégie de domestication symbolique. Comme l'écrit Achille Mbembe : « La violence coloniale s'inscrivait dans les corps, jusque dans la dénaturation du nom propre »[3]. Cette dépossession identitaire est aussi au cœur de Texaco de Patrick Chamoiseau, où le personnage-narrateur, héritier de l'esclavage et de la créolisation, revient sur la perte du nom d'origine lors de la traversée transatlantique : « Je suis née sans nom. Le nom africain avait été mangé dans le ventre du bateau. »[4] Le nom devient ici l'absence même de racines, le symbole d'un passé perdu ou confisqué, arraché par

[2] Raul Hilberg, *La Destruction des Juifs d'Europe*, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2006, vol. 1, p. 63.
[3] Achille Mbembe, *Critique de la raison nègre*, La Découverte, 2013, p. 174.
[4] Patrick Chamoiseau, *Texaco*, Gallimard, coll. « Folio », 1994, p. 44.

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

la machine coloniale. Au théâtre, cet usage politique du nom propre trouve une puissante illustration dans *The Strong Breed* (1963)[5] de Wole Soyinka, où le héros, Eman, est condamné à être sacrifié non pour ses actes, mais pour l'identité rituelle qu'il porte en héritage. Son patronyme devient vecteur de destin funeste, preuve que la communauté projette sur lui ses peurs et ses besoins sacrificiels. Le théâtre devient alors un lieu de révélation de l'arbitraire, où l'identité personnelle est niée par une logique collective oppressive. Une même dynamique s'observe dans *Au nom du peuple* (2011) d'Ahmed Tidjani Cissé, où le patronyme *Diallo* devient un marqueur d'ennemi public. L'accusé Amadou Diallo, arrêté uniquement en raison de son nom, est plongé dans l'absurdité judiciaire : « Nous étions 20 Amadou Diallo dans la cellule. Où sont les autres ? » (p. 49). Et le Président de répondre, dans une tirade glaçante : « Ah ! Et pourquoi ne t'es-tu pas appelé Tamba Millimono ou bien Ousmane Dan Fondio ? » (p. 27). La réplique d'Amadou Diallo dénonce une situation kafkaïenne : il ne sait pas pourquoi il a été arrêté, si ce n'est pour son patronyme, partagé avec d'autres détenus. Le fait qu'il y ait *vingt* Amadou Diallo dans la même cellule montre que l'arrestation ne repose sur aucune infraction pénale individuelle, mais sur des arrestations collectives par le nom. Cela rappelle la critique de la justice absurde dans *Le Procès* de Franz Kafka, où le héros est arrêté sans jamais connaître la nature exacte de l'infraction commise. Ici, le nom propre devient le lieu du soupçon, du stigmate. La réponse du Président est glaçante parce qu'elle nie la gravité de l'injustice : elle se veut ironique, mais révèle un cynisme meurtrier. Il suggère que si Amadou Diallo avait porté un autre nom, il ne serait pas là, autrement dit, le nom devient la faute originelle. Ce n'est plus l'acte qui fait le coupable, mais l'identité même. Cette logique rejoint les régimes discriminatoires où l'origine, l'ethnie

[5] Wole Soyinka, *The Strong Breed*, Oxford University Press, 1963, p. 32.

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

ou le patronyme suffit à condamner. Le recours à des noms alternatifs comme « Tamba Millimono » ou « Ousmane dan Fondio » n'est pas anodin. Il renvoie à d'autres groupes ethniques ou lignées sociales, soulignant ainsi le clivage institutionnel latent ou la xénophobie intra-nationale. La justice devient alors le bras armé d'un pouvoir identitaire, non universel. Ici, le nom propre devient un signe d'appartenance politique présumée, un code identitaire transformé en prétexte d'élimination. Cette dérive est précisément ce que Pierre Bourdieu théorise lorsqu'il affirme : « Le nom propre est une marque sociale, le signe visible d'un capital symbolique hérité ou disputé »[6]. Ce capital peut être socialement valorisé ou, à l'inverse, dévalorisé jusqu'à devenir une charge ou une menace pour celui qui le porte. Ainsi, du profilage ethnique nazi aux classifications coloniales, de la littérature post-esclavagiste au théâtre de dénonciation politique, le patronyme apparaît comme un outil ambivalent : tantôt instrument de distinction, tantôt arme de domination. Il révèle les tensions profondes entre mémoire, pouvoir et identité, dans des sociétés où l'on juge moins les actes que les origines ; moins ce que l'on fait que ce que l'on est supposé incarner, par le seul fait de porter un nom. Dès lors, le patronyme ne relève plus seulement de l'intime ou du symbolique : il devient un enjeu politique et judiciaire, un marqueur sur lequel se cristallisent les soupçons, les exclusions et les abus de pouvoir. C'est cette imbrication entre identité nominale et dispositifs institutionnels que met en évidence *Au nom du peuple,* à travers une dramaturgie percutante. Il convient donc d'interroger à présent : le patronyme et ses incidences politico-judiciaires dans *Au nom du peuple*.

[6] Bourdieu, Pierre. *Langage et pouvoir symbolique*, Paris , Seuil, coll. « Points Essais », 2001, p. 116.

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

2. Le patronyme et ses incidences politico-judiciaire dans *Au nom du peuple*

Le nom propre incarne à la fois un héritage identitaire, porteur de mémoire et de filiation, et un stigmate potentiel dans un contexte d'arbitraire politique. Cette ambivalence, entre reconnaissance et exclusion, révèle la tension entre appartenance et marginalisation. L'investigation analysera cette double portée du patronyme en l'envisageant comme trace identitaire, puis comme outil de discrimination institutionnelle.

2.1 Le nom propre un héritage identitaire, un stigmate imposé

Loin d'être un simple outil de reconnaissance, le nom peut cristalliser des opérations de tri, de stigmatisation, d'exclusion et de répression. L'histoire témoigne de nombreux cas où les pouvoirs institués ont instrumentalisé le nom propre comme dispositif de surveillance, de contrôle et de violence symbolique. Comme l'écrit Raul Hilberg dans *La destruction des Juifs d'Europe* (1961) : « Les noms étaient devenus les indices du crime à venir »[7]. Dans les empires coloniaux, la stratégie est similaire, bien que dissimulée sous des apparences administratives. L'administration coloniale française, falsifie, tronque, ou francise les noms africains afin de mieux gérer, surveiller et soumettre symboliquement les colonisés. Ce processus va bien au-delà d'une simple simplification bureaucratique : il constitue un geste de dépossession. Ainsi, comme l'écrit Achille Mbembe *(*2013, p134) : « La violence coloniale s'inscrivait dans les corps, jusque dans la dénaturation du nom propre ». Ce traumatisme nominatif est puissamment évoqué dans la littérature postcoloniale. Dans *Texaco* de Patrick Chamoiseau, la perte du nom africain lors de la traversée négrière devient symbole d'un effacement radical de l'identité :

[7] Hilberg, Raul. *La Destruction des Juifs d'Europe*. Paris : Fayard, 1988.

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

« Je suis née sans nom. Le nom africain avait été mangé dans le ventre du bateau. » Le nom propre devient ici le lieu d'un vide mémoriel, un symptôme de la discontinuité historique imposée par les dominations successives. Il n'est pas seulement ce qui désigne : il oriente, assigne, transmet. Il contient un capital immatériel, une dette symbolique, selon la formule de Pierre Bourdieu (1982,p116) : « Le nom propre est une marque sociale, le signe visible d'un capital symbolique hérité ou disputé ». Mais ce capital peut devenir un fardeau. Lorsque le nom est détaché de son sens originel, il peut être déformé par l'idéologie dominante, se transformer en stigmate ou en soupçon, voire en motif de persécution. Cette dérive est précisément mise en lumière dans *Au nom du peuple* (2011) d'Ahmed Tidjani Cissé, à travers « l'affaire n°2 », intitulée *La révolution populaire et transcendantale contre Amadou Diallo*. Dans cette farce judiciaire tragique, le patronyme « Diallo » est chargé d'une valeur symbolique menaçante : il suffit à désigner un ennemi. Amadou Diallo, arrêté et inculpé pour « complicité dans le complot de tentative d'assassinat contre la personne du chef omniscient et indestructible » (*Cissé, 2011, p. 26*), découvre que son nom seul suffit à le condamner. Loin de se reconnaître dans les faits qui lui sont reprochés, il s'insurge :

> « Non ! Je dis ça parce qu'on m'a arrêté dans un camion qui me ramenait de la préfecture au village. Je n'ai jamais quitté ma région. C'est la première fois de ma vie que je me retrouve dans la capitale. De plus, nous étions 20 Amadou Diallo dans la cellule. Où sont les autres ? » (p. 49).

Cette réplique illustre avec force l'innocence revendiquée du personnage d'Amadou Diallo face à une injustice flagrante, et dénonce l'absurdité d'un système judiciaire arbitraire et

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

répressif. Amadou Diallo exprime ici une indignation profonde. Il ne s'agit pas d'une simple défense mécanique, mais d'un cri humain, une protestation contre une arrestation injustifiée et irrationnelle. Il souligne l'incohérence des accusations en rappelant qu'il n'a été interpellé qu'en transit, dans une situation banale, ce qui rend sa détention d'autant plus absurde. Il ne reconnaît aucun fait criminel, car il n'en a commis aucun. Cette déclaration met en lumière une rupture totale entre la justice et la réalité. Le glissement du nom vers la faute révèle une dérive totalitaire, où l'individu n'est plus jugé pour ce qu'il a fait, mais pour ce qu'il incarne symboliquement. Comme le fait dire L'avocat de Diallo au Président du tribunal : « *Votre Honneur ! À l'heure qu'il est, il y a 150 Amadou Diallo incarcérés pour la même affaire. Et les arrestations continuent ! » (p. 27).* Cette phrase, presque ironique dans sa forme, révèle une logique absurde et kafkaïenne : le système judiciaire ne cherche pas le vrai coupable, mais se contente d'un nom commun pour accuser à l'aveugle. La présence de 20 personnes portant le même nom dans une cellule montre que la justice repose non pas sur des enquêtes rondement menées ou des preuves irréfragables, mais sur une suspicion nominale. Cette scène dénonce un régime où le nom devient une condamnation automatique, soulignant le danger des amalgames ethniques, politiques ou sociaux. Ce détournement du patronyme en arme judiciaire rejoint les analyses de Michel Foucault (1975, p193) sur le pouvoir moderne, qui ne se contente pas de punir, mais produit, classe, surveille et assigne les identités : « Le nom propre est pris dans une stratégie d'individualisation et de surveillance ; il n'est jamais neutre ». Le théâtre devient dès lors un lieu de dévoilement de cette violence institutionnelle, où la justice se mue en machine à désigner et à détruire. À l'instar du théâtre politique de Bertolt Brecht ou de Sony Labou Tansi, *Au nom du peuple* dénonce une justice spectaculairement arbitraire, où le nom propre est un prétexte au bannissement.

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

Dans *La Parenthèse de sang*, Sony Labou Tansi fait dire à un bourreau : « Tu t'appelles comment ? Ton nom pue l'insurrection. Il faut qu'on te fasse taire » [8]. Cette logique de répression nominale rejoint aussi la réflexion d'Achille Mbembe (2013, p201) sur la nécropolitique, qui associe assignation identitaire et droit de tuer : « L'un des instruments les plus puissants du pouvoir est l'assignation identitaire. Le nom devient la cible, la justification d'un appareil de mort ». En somme, le patronyme n'est jamais neutre. Il peut être héritage ou condamnation, prestige ou péril, source de fierté ou stigmate politique. Il cristallise une lutte entre mémoire, pouvoir et résistance. Par sa capacité à désigner, à exclure ou à effacer, il constitue un nœud dramatique et idéologique, que le théâtre – lieu de conflictualité par excellence – met en lumière avec force. En exposant les mécanismes de stigmatisation du nom propre, la scène dramatique devient espace critique, tribune de dénonciation et outil de conscientisation politique. Mais cette mise en lumière révèle aussi un fait plus troublant : le nom, censé identifier, devient un prétexte pour juger, exclure ou condamner. Lorsqu'il est manipulé par des instances de pouvoir, il cesse d'être un simple signe d'identité pour devenir un levier d'arbitraire, capable de faire basculer un individu du côté du coupable, non pas pour ce qu'il a fait, mais pour ce qu'il représente. C'est ce que nous examinerons à présent : le patronyme : instrument de discrimination et d'arbitraire judiciaire.

2.2 Le patronyme : instrument de discrimination et d'arbitraire judiciaire

Dans le champ théâtral, le patronyme opère comme un puissant révélateur de la violence sociale, politique et judiciaire. Cette même logique est transposée dans le contexte postcolonial africain par Ahmed Tidjani Cissé dans *Au nom du peuple* (2011).

[8] Sony Labou Tansi, *La Parenthèse de sang,* 1981, p 123.

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

Le dramaturge guinéen y radicalise la fonction politique du patronyme. Le personnage d'Amadou Diallo est poursuivi non pour un acte, mais pour ce que son nom symbolise aux yeux du pouvoir. Dès lors, l'onomastique devient l'instrument d'une justice idéologisée, où l'identité n'est plus reconnue dans sa singularité, mais réduite à un signal de menace. Le Président du tribunal, figure emblématique de l'arbitraire judiciaire, le formule ainsi avec un cynisme glaçant : « Ah ! Et pourquoi ne t'es-tu pas appelé Tamba Millimono ou bien Ousmane dan Fondio ? » (Cissé, 2011, p. 27) Et Diallo de répondre, dans un écho tragique : « Nous étions 20 Amadou Diallo dans la cellule. Où sont les autres ? » (p. 49) Ce dialogue révèle l'effondrement du droit au profit d'un système de désignation mortifère. Le nom devient chef d'accusation, vecteur d'un soupçon systémique. Cette mécanique d'assignation rejoint la réflexion de Pierre Bourdieu (*Langage et pouvoir symbolique*, 2001, p 321): « *Le nom propre est une marque sociale, le signe visible d'un capital symbolique hérité ou disputé*. ». Dans *Au nom du peuple*, ce capital symbolique est perverti : le nom « Diallo » cesse d'être un héritage pour devenir un stigmate. Il est vidé de toute neutralité administrative pour être chargé d'une puissance idéologique. Ce renversement est souligné par l'Accusateur Public :

> *De toutes les façons, dussent-ils être 500 Amadou, il y en a un qui est complice dans la tentative d'assassinat. Ils sont tous coupables. Ne pas les prendre tous, c'est risquer de laisser échapper le coupable. C'est le prix à payer pour sauvegarder notre révolution. (p.* 27).

L'accusateur Publique justifie l'arrestation massive de plusieurs individus portant le même patronyme *DIALLO*, au

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

nom de la préservation de la révolution. L'affirmation selon laquelle *« ils sont tous coupables »* traduit une négation flagrante des principes d'individualité et de justice : au lieu de rechercher le véritable responsable, le pouvoir choisit de réprimer un groupe entier, simplement uni par une identité nominale partagée. Cette logique oppressive, fondée sur la culpabilité par association, trouve un écho dans l'histoire guinéenne, notamment dans le sort tragique des *Diallo*. Comme le souligne Kouakou Jean-Michel KOUASSI, cette situation renvoie à un épisode sombre de la Révolution guinéenne : l'arrestation de Diallo Telli, ancien Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) et ministre de la Justice sous Sékou Touré, accusé d'être l'un des instigateurs d'un prétendu complot peulh en 1976[9]. Selon DEVEY Muriel, il fut arrêté cette même année, interné au camp Boiro, et mourut quelques mois plus tard dans des conditions tragiques.[10] Cette logique déviante évoque la biopolitique telle que décrite par Michel Foucault (*Surveiller et punir*, 1975, p. 193) : « Le nom propre est pris dans une stratégie d'individualisation et de surveillance ; il n'est jamais neutre ». Dans l'univers théâtral d'Ahmed Tidjani Cissé, la justice n'est plus régulatrice en ce sens qu'elle est convertie en machine de suspicion. La scène devient le lieu où se dévoile le détournement de la loi par le politique, où la vérité judiciaire cède la place à la logique du bouc émissaire. Cela rejoint les analyses d'Achille Mbembe dans *Nécropolitique* : « *L'un des instruments les plus puissants du pouvoir est l'assignation identitaire. Le nom devient la cible, la justification d'un appareil de mort.* » [11] En cela, Tidjani Cissé inscrit son théâtre dans une tradition critique qui, de Brecht à Sony Labou Tansi, interroge la fonction sociale du nom. Ce dernier écrit dans *La Parenthèse de*

[9] Kouakou Jean-Michel KOUASSI, *La dramatisation de la justice africaine contemporaine dans Au nom du peuple d'Ahmed Tidjani Cissé : une fonctionnalité double in Graphies francophones, N° 003 Décembre 2022* p.33

[10] DEVEY Muriel, *La Guinée*, Paris, Kartala, 1976, p. 140

[11] Achille Mbembe, *Nécropolitique*, Paris, La Découverte, 2013, p. 201.

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

sang (1981) : « *Tu t'appelles comment ? Ton nom pue l'insurrection. Il faut qu'on te fasse taire.* »[12] Ce que révèle *Au nom du peuple*, c'est la dérive où le nom devient une faute ontologique, une menace à neutraliser. Le pouvoir transforme la justice en rituel de purification. Le nom n'est plus signe d'appartenance, mais preuve inversée. Le théâtre devient alors chambre d'écho, tribunal parallèle où s'instruit le procès du pouvoir autoritaire. Dans une scène saisissante, L'accusateur publique s'adressant à Amadou Diallo lance :

> Ta gueule, agent de l'impérialisme international. Mais …ma parole, il faut se dépêcher pour le liquider, lui et ses semblables, sinon ils vont arrêter le parcours de notre soleil (*Au nom du peuple*,2011, p. 34)

Cette scène constitue un moment-clé de la violence idéologique qui traverse toute la pièce. La réplique de l'Accusateur public, s'adressant à Amadou Diallo, peut être analysée comme un concentré de rhétorique totalitaire, où le langage est à la fois outil d'exclusion, d'anéantissement symbolique et de légitimation d'un pouvoir répressif. L'insulte initiale « *Ta gueule, agent de l'impérialisme international* » opère une double réduction : d'abord une négation de la parole de l'accusé par la brutalité du *Ta gueule*, ensuite une assignation idéologique en tant qu'ennemi de la nation. En utilisant l'expression « *agent de l'impérialisme international* », l'accusateur réactive un discours paranoïaque typique des régimes autoritaires postcoloniaux, qui perçoivent toute contestation interne comme manipulée par des forces extérieures. Cela renvoie à ce que Frantz Fanon appelle la logique de la suspicion permanente dans les États néocoloniaux : « Tout devient prétexte à désigner l'opposant comme complice de l'ennemi invisible » (Les

[12] Sony Labou Tansi, *La Parenthèse de sang*, Paris, Hatier, 1981.

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

Damnés de la terre, 1961). La seconde partie de la phrase *« il faut se dépêcher pour le liquider, lui et ses semblables, sinon ils vont arrêter le parcours de notre soleil »* fait basculer la scène dans une logique de terreur politique. Le verbe *liquider* évoque une violence extrême, une volonté d'effacement physique et symbolique. Le nom « *Diallo* » est ici essentialisé et ne désigne plus un citoyen, mais une menace à éliminer. Le terme *« ses semblables »* confirme cette logique de culpabilité par appartenance, évoquant une persécution collective fondée sur le patronyme ou la lignée. La formule *« arrêter le parcours de notre soleil »* est hautement symbolique. Elle place le pouvoir en position de centre cosmique, assimilé au soleil, source de vie et de légitimité. S'opposer au régime revient donc à s'opposer à l'ordre du monde. C'est un discours apocalyptique, qui justifie la violence au nom de la survie collective. Jacques Derrida (*Politiques de l'amitié*, 1994) parlerait ici d'une logique de l'hyperbole politique, où « *l'ennemi est construit comme celui qui veut anéantir l'origine même du pouvoir* ». Par cette dramaturgie de l'exclusion, Tidjani Cissé propose une écriture de la résistance. Le nom, condamné par le pouvoir, est réhabilité sur scène comme emblème de mémoire et de dignité retrouvée. Comme l'écrivait Augusto Boal (*Le Théâtre de l'opprimé*, 1971) : *« Le théâtre peut aider à construire l'avenir au lieu de le deviner* ». En conséquence de cause, *Au nom du peuple* n'est pas seulement une dénonciation de l'arbitraire judiciaire : c'est une œuvre de justice symbolique, un plaidoyer contre la banalisation des violences nominales, et un appel à restituer aux noms leur humanité, leur complexité, leur droit d'exister en dehors de la peur. Mais lorsque le nom devient un outil de tri social, de suspicion ou d'élimination, il perd sa fonction de reconnaissance pour endosser un rôle d'exclusion. De capital symbolique, il se mue en arme idéologique, au service de logiques identitaires, politiques ou communautaristes. C'est ce glissement que met en

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

lumière la réflexion suivante : le patronyme, une arme idéologique.

3. Le patronyme, entre capital symbolique et dispositif de pouvoir

Dans *Au nom du peuple* d'Ahmed Tidjani Cissé, le nom propre incarne à la fois un héritage identitaire et un outil de domination politique. Porteur de mémoire et d'appartenance, il peut aussi devenir, dans un contexte de répression étatique, un motif d'exclusion ou de condamnation arbitraire. Cette ambivalence révèle une tension entre transmission symbolique et instrumentalisation idéologique, que nous analyserons à travers deux dimensions : *le nom comme matrice identitaire* et *le nom comme arme idéologique*.

3.1 Le nom, sédiment identitaire et lieu de transmission

Le nom propre n'est pas un simple outil linguistique. En effet, il condense une mémoire familiale, une généalogie symbolique et un ancrage communautaire. Il s'inscrit au croisement du langage et de la filiation, portant la trace d'un passé souvent plus lourd que choisi. En cela, il est un vecteur d'historicité. Selon Pierre Bourdieu (*La Noblesse d'État*, 1989, p. 149), « *le nom propre est un résumé de la trajectoire sociale de ceux qui le portent, une sorte d'emblème condensé de leur capital symbolique »*. Le nom devient ainsi une archive vivante, empreinte de statuts, d'exploits ou de stigmates transmis à travers les générations. Amadou Hampâté Bâ (*L'étrange destin de Wangrin*, 1973) rappelle la force de cette mémoire dans les sociétés africaines : « *Le nom de famille, dans la tradition africaine, est une archive vivante. Il désigne moins l'individu que le clan, la mémoire des ancêtres, la géographie de l'origine* ». Cette mémoire peut être glorieuse, comme dans l'épopée mandingue : « *Le nom de Soundjata KEITA était un nom à ne*

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

pas porter à la légère. Il annonçait une promesse, un destin » (Djibril Tamsir Niane, *Soundjata*, 1960, p. 47), mais elle peut également devenir un poids tragique, porteur de conflits ou de malédictions. Paul Ricœur (*Soi-même comme un autre*, 1990, p. 138) souligne avec force l'ambivalence du nom propre : « *Nommer, c'est se souvenir. Le nom propre relie l'identité personnelle à l'histoire collective. Il est une mémoire encapsulée* ». Porté par cette logique de mémoire sociale encapsulée, le nom propre devient un véritable nœud identitaire, à la croisée des dynamiques d'appartenance, de stigmatisation et de revendication. Dans *Au nom du peuple*, la xénophobie latente qui s'exprime à travers l'usage du patronyme dépasse le simple ressort narratif pour esquisser une allégorie des fractures contemporaines : elle anticipe les multiples tensions ethniques, politiques ou sociales qui traversent l'Afrique actuelle. Pius Ngandu Nkashama (*Poétique de la violence*, 1983, p. 145) le formule avec lucidité : *« Au nom d'une tribu, au nom d'un clan. Ils brimeront les autres, au nom de cette tribu. Et partout, à l'école, au champ,* sur les chantiers, sur tous les sentiers, la tribu sera une étiquette collée sur le visage de chacun ». Ainsi, le nom ne dit pas seulement qui l'on est ; il désigne aussi qui l'on doit être — ou qui l'on ne peut pas être aux yeux de l'autre. Ce glissement du nom propre, de marqueur identitaire à instrument de catégorisation, ouvre la voie à une lecture plus critique : le patronyme devient un outil de contrôle symbolique, un signe mobilisé pour légitimer des rapports de domination. C'est dans cette perspective que s'inscrit la réflexion suivante : le patronyme, une arme idéologique.

3.2 Le patronyme, une arme idéologique

Dans les régimes autoritaires ou coloniaux, le nom n'est plus un signe d'identité, mais un marqueur de suspicion. Il devient l'instrument d'un pouvoir de classement, d'exclusion, voire d'anéantissement. Cette logique de contrôle a été analysée par

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

Michel Foucault dans (*Surveiller et punir* 1975, p. 195) : « *Le nom est intégré à un système de surveillance. Il devient l'unité minimale de contrôle et de repérage dans le quadrillage des populations* ». Le théâtre de Tidjani Cissé s'inscrit dans cette tradition de dénonciation des logiques de désignation arbitraire. Dans *Au nom du peuple*, le nom devient un verdict avant tout jugement, comme en témoigne cette parole glaçante du juge : « *Peu importe leur innocence. Ce sont des Diallo. Le peuple exige des têtes »* (ibid., p. 32). Cette essentialisation nominale rejoint l'analyse d'Hannah Arendt (Les Origines du totalitarisme, 1951, p.253) : « *Ce n'est pas pour ce que vous avez fait que vous êtes persécuté, mais pour ce que vous êtes ou plutôt, ce que votre nom dit que vous êtes* ». Dans ces configurations, le nom agit comme un dispositif nécropolitique, au sens d'Achille Mbembe (2013, p142) : « Le pouvoir moderne trie les noms, repère les lignées, identifie les "indésirables" à partir de leur seule existence nominale ». Cette violence symbolique peut conduire à l'effacement de soi ou à la révolte. Frantz Fanon (1952, p112) évoque la dépersonnalisation du sujet colonisé : « On m'avait donné un nom étranger à ma langue, à mon monde, à ma mémoire. Ce nom ne m'appelait pas, il m'effaçait ». Face à ce processus d'effacement identitaire, le théâtre peut revaloriser le nom comme acte de résistance. Ainsi, dans *La Parenthèse de sang* de Sony Labou Tansi, le nom devient motif d'exécution : « *Tu t'appelles comment ? Ton nom pue l'insurrection. Il faut qu'on te fasse taire* ». La scène théâtrale devient dès lors un tribunal symbolique, où les noms sont réhabilités, où les figures stigmatisées retrouvent parole et dignité. Elle offre un espace de mémoire, mais aussi de subversion de l'ordre nominal, remettant en cause les logiques de domination. Le nom propre apparaît, à travers cette lecture idéologique, comme une interface complexe entre identité, pouvoir et mémoire. Tantôt capital symbolique glorifié, tantôt stigmate imposé, il cristallise les tensions entre filiation et liberté, reconnaissance et exclusion. Dans le théâtre,

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

il devient un personnage invisible mais omniprésent, un vecteur de conflit dramaturgique, une arme politique et un lieu de lutte pour la mémoire.

Conclusion

Dans *Au nom du peuple* d'Ahmed Tidjani Cissé, le patronyme devient un révélateur tragique de l'absurdité judiciaire et de la violence politique. À travers le sort réservé aux personnages portant le nom de Diallo, Tidjani Cissé met en scène une société où l'identité nominale suffit à fonder la culpabilité. Le nom propre, censé incarner une mémoire, une filiation ou un héritage culturel, se trouve perverti en outil de persécution. Il ne désigne plus une singularité, mais une appartenance essentialisée, prête à être éliminée. Ainsi, le patronyme, bien au-delà d'un simple signe d'état civil, s'impose comme un marqueur identitaire dense, porteur de mémoire, d'appartenance et de reconnaissance sociale tout en devenant, paradoxalement, un vecteur de stigmatisation et de violence institutionnelle. Cette ambivalence fait du nom propre un point nodal des conflits sociaux et politiques, où se rejouent les luttes pour la reconnaissance, la légitimité ou l'effacement. Aimé Césaire (1955,p43) rappelait avec force que « nommer, c'est dominer » et que derrière chaque nom imposé ou retraduit se cache un rapport de pouvoir. Les œuvres théâtrales critiques, à l'instar de celle de Ahmed Tidjani Cissé, inscrivent cette problématique au cœur de leur dramaturgie. Dans *La Vie et demie*, Sony Labou Tansi (1979,p123) écrit : « Le nom est devenu une trahison, une balle en attente », image forte d'un nom devenu sentence, arme ou malédiction. Le théâtre devient alors un tribunal symbolique, un lieu de parole où se confrontent mémoire et oubli, justice et oppression. Selon Jean-Pierre Sarrazac (2004, p.92), « le théâtre est l'art des conflits, et le nom propre y devient souvent l'étincelle du drame ». En mobilisant

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

cette tension dramatique autour du nom, Cissé s'inscrit dans la tradition du théâtre politique brechtien, où le but n'est pas de susciter la compassion, mais de provoquer la réflexion. Comme l'écrit Bertolt Brecht (1964, p 323) : « Le théâtre ne peut être seulement un lieu d'illusions. Il doit être un lieu de dénonciation, de transformation du spectateur en témoin actif ». *Au nom du peuple* n'est donc pas seulement une dénonciation de l'arbitraire judiciaire : c'est une œuvre de justice symbolique, un plaidoyer contre la banalisation des violences nominales, et un appel à restituer aux noms leur humanité, leur complexité, leur droit d'exister en dehors de la peur. Dans cette optique, le patronyme devient chez Tidjani Cissé un objet dramatique central, un « personnage invisible » dont la simple évocation fait surgir les mécanismes déviationnistes d'une justice aux ordres. Et lorsque le nom devient un outil de tri social, de suspicion ou d'élimination, il perd sa fonction de reconnaissance pour endosser un rôle de scotomisation. De capital symbolique, il se mue en arme idéologique, au service de logiques identitaires, politiques ou communautaristes. C'est ce glissement que met en lumière, cette réflexion. Dans cette veine, *Au nom du peuple* révèle combien le nom propre peut devenir, dans des contextes de dérive autoritaire, un instrument d'essentialisation qui cristallise les tensions de l'histoire contemporaine. En le réinscrivant dans une parole dramatique critique, le théâtre redonne au nom son potentiel de résistance et de résilience.

Bibliographie

AHMED TIDJANI Cissé, 2011. *Au nom du peuple,* Paris L'Harmattan.

BERTOLT Brecht, 1964. *Écrits sur le théâtre*, Paris, L'Arche,

BOURDIEU Pierre, 1982. *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

CESAIRE Aimé, 1955. *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine.

CHAMOISEAU Patrick, 1994.Texaco, Gallimard, coll. « Folio », p. 44.

DEVEY Muriel, 1976. *La Guinée*, Paris, Kartala, p. 140

FOUCAULT Michel, 1975. *Surveiller et punir*, p. 193

FRANTZ Fanon, 1952. *Peau noire, masques blancs*, p. 112)

HAMPÂTÉ Bâ Amadou, 1973. *L'étrange destin de Wangrin*, Union générale d'éditions

HILBERG Raul,2006. *La Destruction des Juifs d'Europe*, Gallimard, coll. « Folio Histoire », vol. 1, p. 63.

KOUASSI Kouakou Jean-Michel, *décembre 2022*. *La dramatisation de la justice africaine contemporaine dans Au nom du peuple d'Ahmed Tidjani Cissé : une fonctionnalité double in Graphies francophones,*

N° 003 décembre 2022 p.33

LE GOFF Jacques, 1988. *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, p. 108

MBEMBE Achille, 2013. *Critique de la raison nègre*, La Découverte, p. 174.

MBEMBE Achille, 2013. *Nécropolitique*, Paris, La Découverte, p. 201.

NORA, Pierre, 1984.Les *Lieux de mémoire,* Paris, Gallimard, p. 1

PIUS NGANDU Nkashama, 1983. *Poétique de la violence*, p. 145

RICŒUR Paul, 1990.*Soi-même comme un autre*, Paris, Éditions du Seuil.

RICŒUR Paul, 1990. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, p. 143

RICŒUR Paul, 1990. *Soi-même comme un autre*, p. 138

SARRAZAC Jean-Pierre, 2004. *L'Avenir du drame*, Paris, Circé, p. 92

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025

SONY Labou Tansi,1981. *La Parenthèse de sang*, Paris, Hatier

SONY Labou Tansi, 1979. *La Vie et demie*, Paris, Seuil

TAMSIR NIANE, Djibril, 1960.*Soundjata ou l'épopée mandingue,* Présence Africaine, p. 47

WOLE Soyinka, 1963. *The Strong Breed*, Oxford University Press, p. 32.

ISBN : 978-2-493659-12- 5 COLLECTION RECHERCHES & REGARDS D'AFRIQUE VOL 4 N ° 14 Septembre 2025